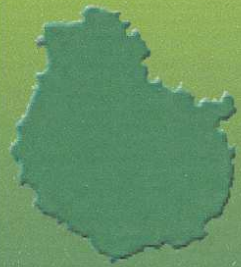


Côte-d'Or



RÉDACTION
DE LA CÔTE-D'OR

28, RUE DES PERRIÈRES
21000 DIJON

CONTACT : M^{ME} MENIS,

03 80 53 00 75

LE PIQU'AVANT BOURGOGNE

Un équipage au féminin

L'ABBAYE DU VAL DES CHOUES, SITUÉ AU CŒUR DE LA FORÊT CHÂTILLONNAISE, EST DEVENU UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR TOUS LES AMATEURS DE CHASSE. RENCONTRE AVEC LE COUPLE MONOT, CRÉATEURS DU PIQU'AVANT BOURGOGNE.

C'est au XII^e siècle, au cœur de la forêt châtilonnaise, dans le nord de la Côte-d'Or, que prend naissance le prieuré du Val-des-Choues. Cinq siècles plus tard, rattaché à l'ordre cistercien, le prieuré devient une abbaye du même nom.

Régulièrement ouverte au public, l'abbaye du Val-des-Choues, lieu de vie d'Inès et Michel Monot ainsi que de leurs trois enfants, est chargée d'histoire. Mais c'est surtout le monde de la chasse qu'on y respire, d'autant que, depuis son installation à la fin des années 80, le couple Monot, passionné de vénerie, est parvenu à y faire vivre ce mode de chasse

Mise bas.



consacré au sanglier. Pour cela, le couple n'a pas hésité longtemps avant de développer son propre équipage : le Piqu'Avant Bourgogne. « *Tout s'est construit*, comme aime à le rappeler Michel Monot, *à partir de rien* », sauf peut-être de conseils avisés d'amis et de piqueux.

Le choix des races des chiens s'est porté sur les français tricolores, bientôt rejoints par les poitevins.

UNE PRISE EN CHARGE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Dès leur naissance, les chiens doivent faire l'objet de soins attentifs. Une bonne mère est appréciée sur sa capacité à gérer sereinement sa mise bas. Une mère agitée et des chiots nerveux traduiront inéluctablement une difficulté d'assimilation dans la meute. Il arrive, que pour soutenir une chienne défaillante, Inès Monot « biberonne ». Et quand on sait que le biberon des jeunes chiots est administré toutes les deux heures, on imagine la charge de travail.

Sortie initiatique
pour les jeunes
chiots.

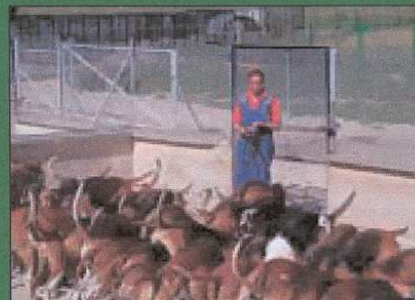




Statue sanglier à l'entrée de l'abbaye.



Les soins.



La soupe.

respect du comportement, et du caractère spécifique de chaque chien.

À peine sevrés, les jeunes chiots vont commencer à apprendre leur vie collective, et à respecter leur maître, via des sorties quotidiennes. Durant la pleine saison de chasse, ils sont placés au repos dans des chenils particuliers. À la fin de celle-ci, ils sont introduits individuellement dans la meute, de façon à ce qu'ils acceptent la loi du groupe. Commence alors pour eux, un autre entraînement, celui des grandes sorties (une dizaine de kilomètres) derrière un cavalier, ce qui permet d'apprécier leurs comportements avec les chevaux. Bien évidemment, chaque jour il faut préparer «la soupe» (en l'occurrence du poulet) qu'il faut donner à heures fixes. Ce repas est aussi l'occasion d'un exercice qui permet de vérifier l'obéissance des chiens.

FAIRE DES CHIOTS DE VÉRITABLES CHIENS DE CHASSE

Chaque année, c'est environ trente à quarante jeunes chiens qui rejoignent la meute. Ceux-ci ne font que compenser les pertes de l'année précédente (accident de la route, mort naturelle, maladie et blessures de chasse). À noter que les chiens d'une meute vouée à la battue au sanglier ne deviennent jamais très vieux, les conditions de chasse de ce gibier étant particulièrement rudes.

Chaque éleveur a ses règles pour tenter d'améliorer la race et produire un chien qui soit non seulement excellent à la chasse, mais aussi élégant. Les géniteurs, appelés

étalon pour le mâle, et lice pour la femelle, sont donc soigneusement choisis. À ce sujet, Inès Monot s'oppose à son mari. Elle a fait le choix de ne faire reproduire une chienne que deux fois dans sa vie (entre deux et quatre ans). Elle pense que si celle-ci est bonne à la chasse, elle n'a pas vocation, pour autant, à devenir reproductrice à vie.

Inès Monot est convaincue qu'en matière d'élevage, aucune règle ne peut être affirmée sans qu'elle soit mise à mal, un jour ou l'autre. Tous les éleveurs connaissent des histoires de bâtards, qui sont devenus de véritables références. En fait, la question récurrente qui se pose est celle de savoir s'il existe ou pas la réalité d'une transmission génétique. Quelle que soit la réponse, seule la qualité de l'éducation mettra en valeur celle du chien. Et pour cela, il faut un brin de passion, du savoir, du temps, beaucoup de temps, car un élevage ne tolère aucun moment d'insouciance. Quand les chiens ne nécessitent pas de soins ou services particuliers, il faut toujours prêter une oreille attentive aux bruits du chenil tout proche de la maison d'habitation.

Si Inès Monot précise qu'elle est attachée à défendre et à respecter les standards de chaque race, pour autant, elle aime imaginer le chien qui lui conviendrait le mieux. Dans l'absolu, ce chien pourrait avoir la robustesse des français tricolores, et l'élégance des poitevins. Malicieusement, elle aime à dire que son chien préféré pourrait être «un français poiteviné».

Mais que les puristes se rassurent, Inès Monot qui participe à des



Inès Monot.

concours, notamment celui de Fontainebleau, reçoit chaque année de nombreuses récompenses qui témoignent de sa rigueur et de son sérieux, en la matière.

Sa féminité, empreinte d'une sensibilité propre, lui fait sans aucun doute diriger l'équipage comme aucun homme ne pourrait le faire. Les fleurs placées autour du chenil témoignent de cette présence féminine, ce qui ne manque pas de provoquer l'étonnement de quelques vieux piqueux.

Actuellement en France, il subsiste environ 400 équipages déclarés, ce qui traduit que la vénerie, petite et grande, perdure. Pour autant, Inès et Michel Monot témoignent qu'il est nécessaire de rester vigilant. En dehors du chenil et de l'action de chasse, il convient, inlassablement, de se transformer en ambassadeur auprès des administrations, institutions, et autre monde politique afin de défendre l'existence de ce mode de chasse. La survivance de cette tradition au cœur de nos forêts est à ce prix.

◆ JEAN-MICHEL PETREAU

À peine sevrés, les jeunes chiots vont commencer leur vie collective.

L'équipage Piqu'Avant Bourgogne pratique la chasse en forêt domaniale de Châtillon-sur-Seine (près de 9 000 hectares), et en forêt de Clairvaux (1 000 hectares). Tous les cavaliers qui le souhaitent peuvent rejoindre l'équipage, (chasseurs et non-chasseurs). Rappel du numéro de téléphone de l'abbaye du Val-des-Choux: 03 80 81 01 09.

ABBAYE
DU VAL-DES-CHOUES

Le Rendez-vous de la chasse et du chien courant



Le « Rendez-vous de la chasse et du chien courant » organisé par l'Association de sauvegarde de l'abbaye du Val-des-Choues et l'Afacc 21, avec la participation de la Fédération départementale des chasseurs de la Côte-d'Or, a une nouvelle foi tenu toutes ses promesses.

À 11 heures, une messe a été sonnée par 25 trompes pour environ 500 personnes. Puis 650 repas ont été servis pour les participants et les visiteurs déjà présents.

Dès 14 heures, 3 000 personnes ont pu assister aux différentes démonstrations, tant au niveau chasse, qu'au niveau dressage de chevaux (western, corrida, arabe...) et parcourir les différents stands (FDC 21, associations, artisans, armes, vêtements...). Des courses de poneys ont permis aux jeunes de se mesurer, et un concours de trompes était organisé pour les sonneurs 4^e catégorie. La journée s'est terminée par la présentation des équipages « Rallye des Avenières » (lièvre) et « Piqu'Avant Bourgogne » (sanglier). Et tout ça sous un soleil de plomb, bien apprécié pendant cet été maussade. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Assemblée générale de l'ACGGCO

◆ Au cours de l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2006, votre conseil d'administration est resté actif.

◆ Comme chaque année, les comptages ONF de nuit nous ont mobilisés à 4 reprises, ainsi que les assemblées générales des GIC dans lesquels la Fédération siège de droit : GIC de l'Ource, GIC du Val Saint-Hubert et GIC des Grolles. Pour des raisons que vous comprendrez, il est difficile d'assister aux AG de tous les GIC.

◆ L'assemblée générale de la fédération régionale de la chasse de Bourgogne s'est tenue cette année dans l'Yonne. Nous continuons à nous interroger quant à l'utilité de cette structure régionale.

◆ Brevet grand gibier : Michel Chalumeau reviendra sur ce point en détail dans le chapitre des questions diverses. Je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble des intervenants pour la qualité des cours qu'ils prodiguent, ainsi qu'aux membres du jury et correcteurs qui donnent beaucoup de leur temps pour permettre à cette épreuve d'exister. La réglementation interne de l'ANCGG concernant les correcteurs et président du jury est modifiée et oblige à la présence de membres d'associations de départements voisins.

◆ Le stand de tir de Norges continue de nous offrir des séances, destinées soit à l'épreuve pratique du brevet grand gibier, soit à l'entraînement des chasseurs en vue de l'ouverture de la saison de chasse. Grâce aux compétences techniques de



certain administrateurs, le sanglier courant est très opérationnel.

Nous avons bien sûr assuré la tenue du stand de notre association lors de l'exposition de trophées (à Dijon) ainsi qu'aux « Rendez-vous de la chasse et du chien courant » à l'abbaye du Val-des-Choues en août.

◆ Comme chaque année nous n'avons pas manqué d'adresser à notre association nationale de tutelle l'ensemble des arrêtés préfectoraux concernant les modalités réglementaires de l'agrainage (libre), du tir d'été des chevreuils (et non brocards), du tir qualitatif des grands cervidés et du tir et dates d'été du sanglier.

◆ Enfin le formalisme a été respecté et la composition de votre conseil a été déclarée aux services compétents de la préfecture, la composition du bureau restant quant à elle, inchangée.

◆ Pour le bon suivi de nos dossiers en cours, notre conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises en 2006 et déjà plusieurs fois en 2007.

◆ L'élaboration du schéma départemental de gestion cynégétique est pour nous, membre de la commission « grand gibier » un véritable travail quotidien de réflexion et de mise en phase avec tous les chasseurs du département. C'est une

opportunité inédite, qui oblige à réfléchir sur chaque chapitre puis à le mettre en forme comme un exercice universitaire. Un tel niveau de travail ne s'était jamais présenté auparavant.

◆ Enfin, la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, dans laquelle nous siégeons, est notre organisme de contrôle des orientations définies en amont, soit dans les CTL pour les espèces chevreuil et sanglier, soit par les réunions grands cervidés hors GIC, soit enfin par les assemblées générales des GIC.

◆ Encore une fois, le cumul des mandats (FDC/ACGG) peut apparaître comme éclipsant l'intérêt d'une modeste association cynégétique spécialisée. Son efficacité est telle, à mes yeux, que je reste convaincu de tout l'intérêt que cela représente. Seul gardien de cette efficacité : le contrôle permanent des adhérents et des autres administrateurs qui doivent à tout moment faire part de leur crainte ou de leur inquiétude face aux risques de dérive d'un tel cumul.

Notre association doit continuer de vivre avec un réel dynamisme. Vous en êtes les garants !

LE PRÉSIDENT MICHEL MONOT

NOTA : le compte rendu intégral de l'AG est disponible sur le site FDC21.com

COMPTE RENDU

Assemblée générale des piégeurs



Le président Jacques Bijard remercie les adhérents présents le 28 avril ainsi que les personnalités qui animent les débats.

Le président regrette le manque de mobilisation des piégeurs, ce qui entraîne une baisse du nombre des adhérents bien que 1 800 piégeurs ont été formés par les moniteurs: H. Le Franc, R. Delafosse et S. Jailly.

Le domaine de Sébastopol est vendu. De ce fait, l'ADPCO n'a plus de sentier de piégeage. Conséquence: il n'y aura pas de journée d'«amélioration des connaissances» en 2007.

Jacques Bijars annonce également des changements importants concernant l'assurance des piégeurs.

Une nouvelle fois, le prési-

dent met l'accent sur les maladies véhiculées par le ragondin et le renard, et demande à tous les usagers de la nature de prendre des précautions: en effet 6 cas humains d'échinococcose alvéolaire ont été recensés en Côte-d'Or.

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité ainsi que le rapport financier qui fait état d'une situation saine.

Le président félicite l'Unapaf pour son travail dont il fait l'éloge. Les cotisations 2007/2008 restent inchangées.

Le renouvellement partiel du conseil d'administration a permis à Alain Robert de rejoindre l'équipe dirigeante. Les 6 autres membres sortants sont réélus.

Le chapitre des modifications réglementaires a été

religieusement écouté. Elles prennent effet au 1^{er} juillet 2007.

Attention: désormais l'agrément préfectoral est obligatoire pour piéger. Seule exception, le piégeage exclusif du ragondin et du rat musqué à l'aide de cages pièges. De nombreuses autres modifications (en général des simplifications) sont détaillées par le président.

Après la remise traditionnelle de diplômes et le tirage de la «tombola», le piège «THIBERT» a été présenté. Outil génial créé par un adhérent, breveté et homologué, ce piège à lacet devrait connaître un beau succès auprès de tous les piégeurs.

Un vin d'honneur, rehaussé par les trompes de la «Saint-Hubert» de Dijon, a finalement clôturé cette 19^e assemblée générale.

CONCOURS

Encore un bon cru pour le brevet grand gibier



La 15^e édition du brevet grand gibier a été organisée en Côte-d'Or. 16 candidats ont suivi les journées de préparation entre mars et juin 2007. 17 candidats se sont présentés aux épreuves dont 2 brevetés de 2005 pour l'option arc. Voici les résultats de cette session:

◆ 2 candidats ont obtenu des résultats insuffisants.

◆ 1 échec sur question éliminatoire malgré un score suffisant à chaque épreuve.

◆ 4 candidats reçus au 1^{er} degré argent.

◆ 3 candidats brevetés 2^e degré or option arc.

◆ 7 candidats brevetés 2^e degré or.

Un résultat satisfaisant qui récompense les élèves et leurs formateurs pour l'investissement et le travail accompli pendant trois mois. Un grand merci à tous, et mobilisons-nous déjà pour rechercher des candidats et préparer la session 2008.

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'aménagement des territoires

CRUD'SCROFIX

Pour attirer en particulier les sangliers et à un degré moindre les cervidés et ainsi mieux les cantonner en forêt.

20 €

Sac de 25 kg
Quantité palette, nous consulter

33,50 €

SCROLIQ

Le goudron facile d'emploi

Le carton de 6 bouteilles de 1,250 kg 33,50 €

VIT'CALL

Radiodiffuseur au format très compact, émet des sons très puissants.

Sangliers ou canards

99 €

PORTE GIBIER

Fixation sur support APV
Conçu pour être positionné sur un emplacement de crochet d'attelage.

150 €

GOUDRON SP SANGLIER

Nos goudrons sangliers à viscosités adaptées résultent de la distillation du bois de pin.

20 €

Le bidon de 5 kg 20 €
Le pack de 4 62 €

CINGLAVIT

Super attractif sanglier hyper concentré.

Le carton de 6 bouteilles de 500 g 33,50 €

33,50 €

FISHVIT

Arôme liquide goût poisson très attractif pour les sangliers.

Le bidon 5 kg 32,50 €
Carton de 6 bidons de 500 g 32,50 €

32,50 €

SPRAYVIT

Pulvérisateur d'arômes de laie en chaleur, programmable de 1 mn à 4 heures.

Scrafarut spray 300 ml / 500 pulv
Pomvit spray: 300 ml / 500 pulv
Trufvit spray: 300 ml / 500 pulv
(25 € la recharge)

50 €

GOUDRON VEGETAL

Goudron dit de "Norvège"
Plus liquide que le goudron SP sanglier.

Le jerrican 5 kg 20 €
Le pack de 4 jerricans 60 €

20 €

PLUS'PLUSVIT

Effets désinfectants, bactéricides, et répulsifs sur les parasites externes des sangliers.

La bouteille 1,100 kg 35 €
Le bidon 5 kg 125 €

35 €



Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande

Z.A. du Bigot

45120 CORQUILLEROY (France)

Tél. : 02 38 98 73 23 - Fax : 02 38 93 14 42

E-mail : vitex45@wanadoo.fr -

www.vitex-chasse.com

EXPOSITION

Trophées saison 2006-2007

La 22^e exposition des trophées de cerfs organisée par la FDC 21 s'est tenue les 20, 21 et 22 avril au palais des congrès de Dijon.

Trois journées ont été nécessaires au montage et une 4^e au démontage. Une quarantaine de bénévoles, que nous remercions chaleureusement, ont permis de réaliser cette magnifique manifestation.

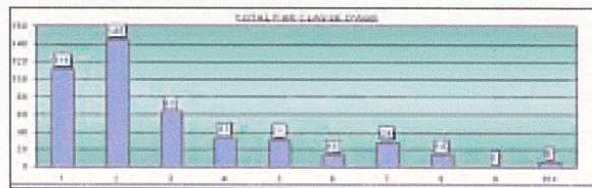
L'exposition a été complétée par les stands de la FDC 21, avec un très beau diaporama, des associations cynégétiques, des photographes animaliers, et par les réalisations des taxidermistes.

En plus de sa face artistique, cette exposition est utilisée à des fins cynégétiques, pour le classement des cerfs :

- ◆ par catégories : chasse à tir, vénerie, saisies, accidentés ou trouvés morts,

Répartition des cerfs pélevés selon leur âge et par zone cynégétique Saison 2006/2007

VILLES DE CHASSE	MOIS DE CHASSE										TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
TOTAL	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100



- ◆ par classes d'âge : d'après l'examen des mâchoires réalisé par le service technique de la FDC 21 et l'ONCFS,
- ◆ par zones de prélèvement. Toutes ces analyses permettent de suivre l'évolution du

cheptel, mais aussi d'orienter les attributions des plans de chasse.

Les plus beaux trophées ont été cotés par des membres de l'AFMT (Association française de cotation des trophées)

en l'occurrence messieurs R. Marichal, Y. Coquillot, B. Michel, JP. Burat et JF. Cornillon, ce qui a permis de classer :

- ◆ 57 trophées « niveau bronze »,
- ◆ 25 trophées « niveau argent »,
- ◆ 7 trophées « niveau or ».

NOTA : le compte rendu de l'exposition est disponible sur le site fdc21.com

Cette enquête fait suite à la découverte d'une biche à Chateaufort-en-Auxois en 2003, d'un sanglier à Montoillot en 2003 ainsi qu'à Labussière-sur-Ouche en 2004, tous les trois porteurs de « mycobactérium bovis ». Depuis 2003, un programme de recherche a été mis en place par la DDSV, et les sociétés de chasse du secteur sont invitées à déposer les dépouilles d'animaux dans des bacs vidés régulièrement par une société spécialisée (collecte financée par la FDC 21 et le conseil général).

CHIENS DE CHASSE

Une épreuve sur piste artificielle

Comme chaque année, l'Unucr Côte-d'Or a organisé avec le club des amateurs de teckels, une épreuve afin de sélectionner les chiens aptes à faire de la

recherche de gibier blessé. 16 pistes de 1 km avaient été tracées la veille de l'épreuve dans la forêt domaniale d'Is/Tille. Un grand merci aux trois adjudicataires qui

nous ont prêté leurs territoires, et à l'ONF pour la participation de Denis Brochard.

14 chiens (5 teckels à poil dur, 2 drathaars, 3 labradors, 2 bassets fauves de Bretagne et 2 rouges de Hanovre) ont travaillé sur ces pistes. Seuls 5 teckels, 1 labrador et 1 basset fauve ont terminé le parcours, et ont ainsi démontré leur grande aptitude physique.

Parmi les lauréats, un teckel, Bill, conduit par Jean-Michel Ghidinelli de Courtivron, pourra désormais effectuer des recherches. Alors n'hésitez pas à appeler Jean-Michel au 03 80 75 16 63 si

vous blessez un animal, afin de faire travailler Bill et parfaire son éducation.

Les coupes offertes en partie par la FDC 21 ont été remises par Caroline Dubard et Dominique Rigaud, administrateurs à la FDC 21.

À noter que les conducteurs de l'Unucr interviennent bénévolement pour une recherche, ou un contrôle de tir en cas de doute. La liste se trouve sur la carte fédérale. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le délégué Yves Lambert au 03 80 49 03 97 ou par mail : ylamb21@hotmail.com.

